

Ecrit par le 26 mai 2026

Ventoux, l'artisanat au cœur du projet de territoire



À Carpentras, le [Parc naturel régional du Mont-Ventoux](#) et la [Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse](#) ont scellé un partenariat renforcé pour trois ans. Une alliance destinée à consolider l'économie de proximité, structurer les filières locales et inscrire durablement l'artisanat dans la transition écologique du territoire.

Au pied du Mont Ventoux, les acteurs publics affûtent leurs stratégies. En ce mois de décembre 2025, [Jacqueline Bouyac](#), présidente du Parc naturel régional du Mont-Ventoux, et [Valérie Coissieux](#), présidente départementale de la Chambre de métiers et de l'artisanat de Vaucluse, ont officialisé, à Carpentras, une convention de partenariat renforcée. La signature s'est tenue en présence du sous-préfet Yoann Toubhans, de nombreux maires, élus locaux et représentants du monde économique.

Une coopération déjà à l'œuvre

Cette convention vient formaliser une coopération déjà à l'œuvre depuis la création du Parc en 2020, la Chambre de métiers et de l'artisanat siégeant alors comme membre associé de son comité syndical. Le

Ecrit par le 26 mai 2026

nouvel accord fixe un cap pour les trois prochaines années : soutenir l'artisanat comme pilier de l'économie locale et en faire un levier de développement durable. Métiers du bâtiment, de l'alimentation, de la réparation ou encore savoir-faire d'excellence, l'artisanat façonne autant le quotidien des habitants que l'identité locale.

Les entreprises artisanales premières entreprises de France

Au plan national, les Chambres de métiers rappellent que les entreprises artisanales constituent la 1^{re} entreprise de France en nombre d'établissements, un constat particulièrement appuyé dans les zones rurales et de moyenne montagne. La convention entend, ainsi, accompagner la croissance et la pérennité des entreprises artisanales, tout en les inscrivant dans les objectifs de la Charte du Parc au chapitre de la valorisation des ressources locales, du maintien des services de proximité, et de la préservation des paysages et du patrimoine.



Jacqueline Bouyac et Valérie Coissieux Copyright PNR Mont Ventoux

Cinq axes pour une économie de proximité durable

Le partenariat s'articule autour de cinq axes structurants. Le 1^{er} vise le renforcement de l'économie de proximité, à travers le soutien aux entreprises locales, le développement des circuits courts et la

Ecrit par le 26 mai 2026

consolidation des services essentiels. Un enjeu majeur dans un contexte de tension sur l'accès aux commerces et aux services en milieu rural.

Structurer les filières artisanales

Le 2e axe concerne l'émergence et la structuration de filières artisanales en lien avec les ressources du territoire : bois, pierre, plantes aromatiques ou productions alimentaires. Une logique de filière qui permet de mutualiser les compétences, de sécuriser les débouchés et de gagner en visibilité.

Le projet alimentaire territorial

Le 3^e pilier s'attache au déploiement du Projet Alimentaire Territorial, outil reconnu par les politiques publiques pour relocaliser l'alimentation, l'objectif étant de renforcer les passerelles entre agriculture, la transformation artisanale et la consommation locale.

Sans oublier les valeurs environnementales

Les deux derniers axes travaillent à ancrer les valeurs environnementales auprès des acteurs économiques via la sobriété énergétique, la qualité paysagère, le respect du patrimoine, la communication, la mise en réseau et la promotion collective des initiatives locales.

Une gouvernance partagée et suivie

Une commission de valorisation de l'économie de proximité a été créée pour évaluer les actions engagées, ajuster les priorités et en mesurer les impacts, au moins une fois par an. D'ailleurs, un bilan annuel sera présenté aux instances décisionnelles du Parc et de la Chambre de métiers pour un suivi politique et opérationnel détaillé. Objectif ? Faire de l'économie de proximité un héritage à préserver et un moteur d'avenir.

Mireille Hurlin

Nouveau sous-préfet de Carpentras : de la Corse au Comtat

Ecrit par le 26 mai 2026



[Yoann Toubhans](#) vient d'être nommé sous-préfet de Carpentras par le Président de la République. Il succède à Bernard Roudil, 64 ans, qui a pris sa retraite le mois dernier.

Auparavant sous-préfet de Calvi, Yoann Toubhans est diplômé d'une Maîtrise de droit public et d'un DEA en droit public. Âgé de 48 ans, ce natif de Nouméa en Nouvelle-Calédonie, a débuté sa carrière en 2001 comme chargé d'études puis responsable de la cellule technique au service d'études, de législation et du contentieux, à la direction des affaires administratives et juridiques du gouvernement de la Nouvelle-Calédonie.

Attaché territorial de 2002 à 2009, il deviendra directeur de la direction juridique et d'administration générale, au secrétariat général de la province Sud de Nouvelle-Calédonie. En 2015, il intègre le corps des attachés principaux de l'État pour devenir adjoint au chef du bureau du contrôle de légalité et du conseil juridique, à la sous-direction des compétences et institutions locales relevant de la direction générale des collectivités locales, à l'administration centrale du ministère de l'intérieur.

Sa carrière dans la préfectorale débute en septembre 2017 où il devient sous-préfet de Toul en Meurthe-et-Moselle avant d'être nommé sous-préfet, chargé de mission auprès du préfet des Alpes-Maritimes en septembre 2019 puis de rejoindre l'île de beauté en novembre 2021.

[joe_20251120_0272_0055](#)